



LES AMIS TIREURS SPORTIFS DE MARNE LA VALLÉE

Procédure d'obtention des licences renouvelées

À l'attention des adhérents de la saison 2023-2024

Pour obtenir vos licences, vous devez nous transmettre le dossier complet ci-dessous.

Vous avez la possibilité de vous réinscrire directement auprès de la FFTir en vous connectant sur EDEN :

- Enregistrez-vous sur EDEN : <https://eden.fftir.org/>
 - Téléversez les pièces demandées (obligatoires) :
 - Photo d'identité
 - Certificat médical de moins de 1 an à la date de la reprise (septembre 2023)
- Vous pouvez aussi envoyer vos documents numérisés par internet :
 - Transmettez votre dossier complété :
 - Par internet : [>>> en cliquant ICI <<<](#)
 - [Prévenez nous >>> en cliquant ICI <<<](#) lorsque vous avez envoyé les documents.
- Sur place, Gymnase Guy Drut, lors d'une séance de tir.
- Par correspondance : en envoyant votre certificat médical et photo d'identité à :

ATSMV
C/O Olivier Catoire
29 rue du lapin vert
77184 Emerainville

Si vous rencontrez des difficultés avec les outils et procédures informatiques, nous sommes à votre aide pour traiter vos données.

- Contactez-nous
 - Envoyez vos documents par mail : contact@atsmv.com
 - Sur place, Gymnase Guy Drut, lors d'une séance de tir.

ATTENTION :

Votre licence dématérialisée doit être validée par nos soins auprès de la FFT.

RENOUVELLEMENT D'ADHESION

N° de Licence :
Nom : Mme - Mlle - Mr (1) :
Nom de jeune fille :
Prénoms (tous) :

Date de naissance :
Lieu de naissance :
(Ville / Département / Arrondissement le cas échéant / Pays le cas échéant)
Nationalité :
Profession :
Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Téléphone (Confidentiel): Domicile :
Bureau :
Mobile :

Courriel :

Pièces à fournir obligatoirement (ou à téléverser sur EDEN):

- Photo d'identité (qui sera imprimée sur la licence) ;
- Certificat médical (ci-dessous) de moins de 3 mois à la date de début de saison qui sera numérisé et enregistré par la FFTir

Les participations aux concours, championnats ou autres manifestations peuvent faire l'objet de reportages photographiques mis en ligne sur le site web de l'association. Eu égard au droit à l'image de chacun, merci de préciser si vous acceptez ou non la parution d'une photographie sur laquelle vous apparaissez (en cas de réponse négative, la photographie pourra paraître, mais votre image sera "floutée" :

J'accepte

Je refuse

Je, soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur des Amis Tireurs Sportifs de Marne la Vallée dans son intégralité et accepte de m'y soumettre.

Je suis avisé(e) que toute fausse déclaration entraîne l'exclusion du Club, sans préavis ni dédommagement d'aucune forme.

Je m'engage à signaler au Secrétariat des Amis Tireurs Sportifs de Marne la Vallée tout changement d'état civil ou de domicile dans les plus brefs délais.

Fait à Le

Signature (précédée de la mention "Lu et Approuvé") (2)

(1)Rayez les mentions inutiles

(2)Signature des parents obligatoire pour les enfants mineurs.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la Loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Ces informations ne sont pas transmises à des tiers.

CERTIFICAT MÉDICAL

absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives pour le Tir de loisir et de compétition Saison 2023-2024

Je soussigné (e), Docteur

certifie avoir examiné ce jour : Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Né (é) le :

Et n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du Tir sportif en et hors compétition.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Ce certificat médical est établi pour faire valoir ce que de droit et remis en mains propres à l'intéressé(e).

Date:.....

Cachet du médecin

Signature du médecin

*Les sports à risques sont établis à l'article 5 de l'arrêté n° 200 CM du 15 février 2018 comme suit : La plongée subaquatique ; Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté, l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ; Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ; Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur, à l'exception du modélisme automobile radioguidé ; Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef, à l'exception de l'aéromodélisme ; Le rugby à XV, rugby à XIII, rugby à XII, rugby à X, rugby à VII, rugby à V ; Le football américain à XI, football américain à VIII.



CHARTRE DES AMIS TIREURS SPORTIFS DE MARNE LA VALLEE

En adhérant à l'association, je m'engage à respecter les statuts, le règlement intérieur et la charte des Amis Tireurs Sportifs de Marne la Vallée.

Notamment :

- Je participe aux activités du club
 - Je respecte les horaires de séances.
 - J'aide à la mise en place et au rangement du matériel et du mobilier.
 - ◆ En début de séance
 - J'aide à l'installation des postes de tirs.
 - J'attends la consigne du responsable pour prendre et installer une arme au poste de tir.
 - ◆ En fin de séance, j'aide au rangement et à la remise en état impeccable des locaux.
- Je respecte le matériel et les locaux mis à ma disposition par la municipalité et les ATSMV.
 - J'utilise des chaussures de sport réservées à l'usage exclusif et intérieur d'un gymnase.
 - Je ne consomme aucune nourriture ou boisson dans l'enceinte du gymnase.
- Les armes mises à ma disposition ne sont pas nominatives ; J'accepte leur utilisation par les autres membres du club, et procède à leur réglage à ma convenance lorsque je les utilise.
- En cas d'affluence, j'accepte de partager mon poste de tir ainsi que l'arme du club, en tolérant un réglage commun, le cas échéant.
- Les responsables de tir du club sont bénévoles.
 - Je reconnais leur implication dans l'organisation des activités du club.
 - Ils m'aident à profiter des installations et des activités.
 - Je les respecte -quel que soit leur âge- : ils sont adhérents, au même titre que moi, ils m'apportent les conseils et les techniques utiles à la pratique du tir.
- Si je suis détenteur d'armes de catégorie B ou C
 - Pour l'obtention d'avis préalable, je m'engage à participer à au moins 3 tirs contrôlés par saison.

Fait à Emerainville, le

Nom :

Prénom :

Signature :